

Étaient présents :

Équipe pédagogique : Mesdames Bontempelli (directrice) ; l'ensemble des enseignants et enseignantes à l'exception de M. Leturgez et, Mme Legendre excusés.

Représentants des parents d'élèves FCPE : Mesdames Lisa LEONARDI, Manuelle STEFANUTO et M. Julien FOUCART.

Mairie : M. Baron

1. Participation aux élections des parents d'élèves

290 votants pour 615 inscrits soit un taux de participation de 47,15 %

221 suffrages exprimés et 69 bulletins nuls ou blancs

Les modalités de vote pour les prochaines élections seront votées au dernier conseil d'école de l'année (vote par correspondance uniquement ou mixte)

2. Les attributions du Conseil d'école et son fonctionnement.

Il manque 2 AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) sont absentes et un enseignant référent. Il faudrait donc 3 recrutements urgents. (6 élèves sont sans AESH) pas d'enseignante référente MDPH de nommée de plus.

3. Règlement intérieur 2021/22

Des précisions sont ajoutées au (vote pour : 17 contre : 0 abstention : 0) :

- pour la tenue correcte exigée à l'école, ajout de la mention « vêtement propre et non troué », sont visés les vêtements type jeans troués « à la mode » et non les vêtements qui présenteraient des marques d'usure ;
- ajout de la mention « interdiction des objets connectés » après téléphones et tablettes, sont visées notamment l'introduction à l'école de montres connectées ;
- les modalités de liaisons école/famille passent essentiellement par le cahier de correspondance, les autres médias (blog, contact téléphonique, courriel etc.) sont à la discrétion des professeurs.

Toute absence doit être signalée le jour même, de préférence par l'envoi d'un message électronique à ce.0941458z@ac-creteil.fr

Les certificats médicaux ne sont pas obligatoires pour le retour à l'école de l'enfant.

Les parents qui souhaitent un entretien avec l'enseignant-e de leur enfant, doivent prendre rendez-vous et prendre en compte le fait que la classe commence à 8h30. Dans le cadre du Plan Vigipirate alerte rouge, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'école.

4. Classes transplantées

Deux départs sont prévus cette année :

- Classe de CM2 B de M. Leturgez du 4 au 17 janvier 2021 à Flumet (73).

- Classes de CM2 C de Mme Izquierdo et de CM2 A de Mme Azouz du 30 mai au 8 juin 2022 à Argelès.

Pour le CM2 B, la réunion d'information aux parents est prévue le 22 novembre à 18h00. Pour le CM2 A et le CM2 C, la date de la réunion d'information reste à définir.

Plusieurs parents d'élèves de la classe de CM2 B (environ 5-6) auraient besoin d'aide de la mairie pour échelonner les paiements, afin que le départ puisse être possible.

5. Sécurité : exercices d'évacuation (3),

Un exercice d'évacuation a eu lieu au mois de septembre (tout le monde était informé). L'évacuation s'est faite dans de très bonnes conditions. Deux autres exercices de type incendie sont prévus : en février avec information des enseignants, et en mai où personne n'est informé. Un détecteur de déclenchement a été installé récemment par la mairie pour repérer rapidement où l'alerte incendie a été activée.

6. Exercices de confinement

Deux exercices PPMS sont programmés : un PPMS catastrophe naturelle et un PPMS attentat. L'information sera donnée aux familles et aux enfants. Compte tenu des mesures sanitaires le confinement ne pourra se faire que dans la classe. L'alerte intrusion (PPMS attentat) aura lieu le 23 novembre au matin.

7. Protocole sanitaire :

Depuis septembre, nous sommes toujours au niveau jaune.

Un test salivaire aura lieu sur l'école le 8 novembre

Brassage correspondant à celui de la cantine et de l'étude

Si un enfant est déclaré positif au SARS-CoV-2 par ses parents, l'ensemble de la classe sera fermée.

Si cas contact exclusion scolaire, test PCR à faire de suite et pour le retour en classe

⚡ Test salivaire lundi 8 novembre

Il faut compléter l'autorisation papier mais aussi remplir le document en ligne (<https://bssante.com/>)

⇒ il faut remplir les 2 pour que l'enfant soit testé.

8. Mise en place des APC pour l'année scolaire

Organisation sur le temps de midi (30 minutes) ou le soir (45 minutes ou 1h30).

AED : Aide aux Elèves en Difficultés scolaires ATP : méthodologie APE : Action du Projet d'école

Les APC ne concernent que la lecture et la compréhension.

Soumis à l'autorisation des parents, le temps du midi ou le soir, phonologie, orthographe

9. Remise des livrets scolaires par semestre rencontre fin novembre

Cette rencontre de novembre permet de faire un point sur chaque élève sur les évaluations de début d'année, d'identifier les points d'appui et les besoins des élèves de façon à mettre en place des aides spécifiques.

Les LSU seront remis aux familles la dernière semaine de janvier, remise par semestre.

La plateforme EduConnect devrait être activée et les codes seront remis aux familles.

10. Évaluations nationales CP, CE1

Elles seront un point évoqué lors des réunions de bilan de fin novembre.

Les résultats sont en amélioration sur les deux années précédentes.

Pas d'effet confinement tant redouté, en amélioration sur les années précédentes. Sur Cachin, quelques enfants en CP sont en difficulté sur la reconnaissance des lettres.

11. Coopérative de l'école

Les recettes de la coopérative pour l'année 2021/2022 sont de 4555,90 € (2 510,90 € en chèques et 2 045 en espèces) avec une moyenne de **303,72 € par classe** et de **12,05 € par élève**. Le solde actuel de **7574,04 €**

L'argent est redistribué aux enseignants sous forme de régies d'avances de 160 € pour financer du petit matériel pédagogique, des sorties, des interventions, etc.

Une somme annuelle de 852 € est utilisée pour l'affiliation à l'OCCE. Cela permet notamment de bénéficier d'une assurance dommage pour tous les élèves sur le temps scolaire.

Pour information, la coopérative scolaire n'a pas pour but de se substituer aux obligations des collectivités territoriales concernant les charges d'entretien et de fonctionnement des écoles publiques. Elle ne doit contribuer ni à la réalisation de travaux, ni à la location ou l'achat de moyens d'enseignement, ni au financement des activités obligatoires intégrées dans le projet d'école et soumises au Conseil d'école. Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, commission sur la vente de photographies scolaires etc.

Le bureau de coopérative est constitué de M Leturgez, président, d'une secrétaire, Mme Azouz et de Mme Bontempelli, trésorière et mandataire.

35% du montant de la vente de photos est reversé à la coopérative centrale soit un montant pour cette année de 2 000 euros.

Des régies d'avance sont attribuées à chaque classe : une en début d'année de 160 euros, une autre vers janvier février du même montant et une dernière en fonction des projets de classes/besoins de financements).

La coopérative de l'école verse 150 euros par classe pour les séjours avec nuitée et autres projets de classes. Le repas du chauffeur de car est payé par la coopérative pour les sorties journée (15 euros).

La coopérative finance l'impression en couleurs du journal d'école, Marcelo Cachin : 270 numéros soit 1 350 euros.

L'équipe enseignante demande si la mairie pourrait financer une partie des impressions du journal scolaire, ou à défaut permettre d'accéder à une solution d'impression à moindre coût.

12. Radio Cachin

Les compétences utilisées pour le journal papier vont être utilisées pour la mise en place d'une radio scolaire sous forme de web radio. Des formations ont été suivies par les enseignants, du matériel a été acheté avec la coopérative. Une équipe s'est déplacée pour prendre des renseignements sur « Radio cartable » à Ivry pour voir le fonctionnement. Une émission est programmée d'ici Noël. Un temps sera consacré pendant lequel les enfants pourront écouter les émissions.

Monsieur Baron indique que M. Saphir Akkouche adjoint au maire en charge de la jeunesse a une formation universitaire en communication et radio et pourrait apporter un soutien logistique et que du matériel d'enregistrement est également disponible dans les MJC de la ville.

On recherche un ordinateur portable, un ingénieur du son et des parents qui pourraient se rendre disponibles 1h ou 2h pour aider à la réalisation du projet.

13. Divers

Les marquages de la cour seront faits pendant les vacances de la Toussaint.

Les repas chauffeurs à l'occasion des sorties seront désormais pris en charge par la mairie.

Les membres du conseil d'école se félicitent de l'utilisation des sacs en tissus pour la remise des fournitures scolaires.

Une 7^e étude avait été accordée pour respecter le non brassage de groupe. Ceci permet de travailler dans de bonnes conditions avec 14 élèves en moyenne. Elle a été toutefois supprimée le vendredi soir. Ceci oblige à brasser des groupes d'élèves non brassés sur les récréations les temps de cantine.

Demandes :

Fixation des vidéos projecteurs dans les classes afin d'éviter les branchements multi-prises.

Infos concernant les grèves de cantine tardives qui passent par l'école

Éclairage des locaux le matin (demander aux agents d'éteindre les lumières des classes / Le régisseur s'en charge).

Remplacement du second régisseur sur ses temps de stage le matin.

Non suppression de la 7^{ème} étude le vendredi qui

14. Points ajoutés à la demande de la FCPE

— **créneaux de sport** : Mme Bontempelli a précisé aux parents élus que les CM1 qui avaient vu leurs créneaux supprimés ont pu obtenir des solutions de remplacement.

— **AESH**, Il n'y aura pas de place libérée en ULIS cette année. Une jeune femme en service civique va être recrutée prochainement pour des tâches administratives mais également pour aider à la scolarisation d'enfants en situation de handicap. L'enveloppe budgétaire est fournie pour l'embauche d'AESH sur la circonscription mais les candidatures manquent... si les parents d'élèves connaissent des candidat.e.s niveau baccalauréat, n'hésitez pas à nous faire parvenir leur contact.

— comment accueillir les enfants qui arrivent d'une autre école après le CP ? (organiser une visite ? élaborer un livret d'accueil qui expliquent le fonctionnement de l'école aux familles ?) : Avec le confinement il n'y a pas eu de réunion avec les parents des nouveaux élèves. Il n'y a pas de livret d'accueil. Les représentants FCPE proposent de s'en charger.

— point sur le projet pédagogique de l'école : il sera présenté lors du dernier conseil d'école en juin.

Les prochains conseils d'école devraient avoir lieu mardi 8 mars 2022 et jeudi 9 juin 2022.